Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 21 juin 2016

Ordre du jour de la réunion de CLDR

1. Le point sur les projets :
 - La Maison du Parc : le point sur les travaux
 - La Turbine : le point sur la coopérative citoyenne
 - L'aménagement de la traversée de Grand-Halleux : le point sur les démarches en cours
2. Budget participatif : Composition du jury
3. Budget de la CLDR : Présentation et choix d'un projet
4. Appel à projets de la Fondation Rurale de Wallonie
5. L'aménagement de la place de la Gare : le point sur les démarches en cours
6. Divers

Présences

17 membres de la CLDR sont présents. 3 personnes sont excusées ; le quorum fixé à 12 personnes est atteint ; la CLDR délibère valablement.

Est également présent : Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW.

Madame Anne-Sophie Molhant, agent communal et Monsieur Patrick Van der Smissen, de la Direction Générale de l'Agriculture, sont excusés.

1 Accueil

Accueil de l'assemblée par Monsieur Joseph Remacle. Présentation de l'ordre du jour.

2 Le point sur les projets :

2.1 La Maison du Parc : le point sur les travaux

A l'heure actuelle, le calendrier tient toujours la route. Il estime que les travaux seront raisonnablement achevés pour le 1er novembre malgré les difficultés et retards liés au déménagement de la cabine à haute tension[1].

[1] *Au moment de la rédaction du présent rapport, il apparait que des retards sont pris. Une note d'estimation de ceux-ci sera réalisée. ORES avait 100 jours pour réaliser ces travaux. Il en a pris 168. Le délai global est donc prolongé de 68 jours. La fin des travaux est par conséquent prévue le 18 décembre. On peut raisonnablement songer à un début d'occupation au 1/1/2017.*

La coordination des travaux est bien menée. Une réflexion est en cours sur le traitement du bardage en cèdre[2].

Les responsables de l'école des devoirs et de la bibliothèque ont visité le chantier ; ils se disent satisfaits du travail et se montrent enthousiastes vis-à-vis du projet.

Malgré quelques surprises telles que les cavettes des compteurs d'eau à installer, la découverte d'une citerne à mazout, … les comptes présentent actuellement un boni par rapport aux estimatifs financiers.

Il reste encore à discuter de la gestion des appartements et de la rétrocession des loyers avant janvier 2017, date à laquelle ils seront mis en location. Joseph Remacle rappelle qu'il s'agit d'appartements tremplins dont une part du loyer sera ristournée au locataire sous certaines conditions.

2.2 La Turbine hydroélectrique

Beaucoup de réflexions ont été menées sur la société d'exploitation au sein de laquelle seront associées la Commune et la coopérative citoyenne. Un nouveau montage sous forme de convention entre ces deux parties semble tenir la route juridiquement. Avec cette optique, la question de la collaboration serait beaucoup plus simple à gérer. Les contacts juridiques qui sont pris doivent encore confirmer sa faisabilité.

Un cahier des charges réalisé par Jean-François Pirotte est en cours de relecture.

À propos de la coopérative, la remarque de certains membres de ne pas connaitre les candidats membres fondateurs est justifiée. Il s'agit là d'une volonté de garantir l'anonymat. Les membres de la CLDR qui avaient marqués leur intérêt ont été invités à collaborer à la rédaction des statuts. Ceux-ci sont à présent presque finalisés. La suite de la constitution de la coopérative citoyenne prévoit un rassemblement des membres fondateurs précédemment identifiés ; un nouvel appel sera lancé auprès de la CLDR. Il est précisé que les éventuelles personnes qui rejoindront les travaux à ce stade devraient s'accommoder des statuts tels qu'ils existent.

Tenant compte des intentions de participation financières actuelles, les 18600€ sont d'ores et déjà atteints.

Joseph Remacle mentionne les contacts actuels entre la commune et une société de consultance en fiscalité. Il souhaite plus d'informations sur les taxshift et taxshelter et souhaite savoir en quoi une coopérative ou un autre type de société pourrait bénéficier de ces mesures (ex : récupération sous forme de crédit d'impôts).

Après ces précisions et un débat, il est proposé :

- dans un premier temps, d'organiser une information sur les taxshift et taxshelter à destination des membres de la CLDR et des personnes pressenties comme membres fondateurs ;
- dans un second temps, de fixer une réunion de constitution entre les membres fondateurs ;
- de lancer un appel aux coopérateurs (Salminfo, toutes-boîtes, …).

2.3 L'aménagement de la traversée de Grand-Halleux : le point sur les démarches en cours

La Commune a décidé de faire appel, sur fonds propres, à Idelux projets publics. Une rencontre est prévue prochainement la Commune, un architecte et un ingénieur.

En parallèle, la DGO2 a commencé les travaux reliant le camping au centre de Grand-Halleux. Cette liaison est plus large et plus propre que ce qui existe actuellement.

Michel Bock marque son étonnement à propos des travaux en cours ; il les considère comme provisoires. Joseph Remacle ajoute que ces travaux sont minimalistes et qu'ils n'ont pas été commandés par la Commune.

[2] *La décision est tombée entre temps : le bardage ne sera pas traité.*

A l'avenir, il est nécessaire d'avoir une meilleure communication entre les gestionnaires de voiries et la Commune. La DGO2 devra être associée aux réflexions.

François Rion demande s'il est possible d'afficher le projet à venir dans le village ? Michel Bock de répondre qu'à ce stade, ce sont des points d'attention qui ont été identifiés. C'est un bureau d'études qui sera chargé de les traduire en projet. Quant aux esquisses de la fiche-projet, elles sont obsolètes. En outre, le projet verra sans doute le jour après 2020 … en faire la publicité à l'heure actuelle, avec si peu d'éléments et à ce stade, pourrait démotiver les habitants.

Il sera nécessaire qu'Idelux projets publics rencontre le groupe de travail du village qui fera part du diagnostic qu'il a réalisé.

3 Budget participatif : Composition du jury

Après un tour de table lors duquel chacun a pu indiquer son intention de contribuer à l'introduction d'un projet et donc de ne pas pouvoir participer au jury, différentes candidatures sont notées :

- François Rion sous réserve
- Johnny Drouguet sous réserve
- Georges Lochet
- Gabriel Melchior
- Agnes Legros sous réserve
- Michel Bock si nécessaire
- Anne-Catherine Masson
- Joseph Remacle

La CLDR s'interroge sur le nombre de projets qui sera rentré. A ce stade, mis à part les 3 contacts qui ont été pris par des candidats potentiels, il est impossible de connaître le nombre de projets qui seront rentrés.

Il est proposé de refaire la publicité via un toutes-boîtes et sur les médias sociaux (page facebook de la Commune).

4 Budget de la CLDR : Présentation et choix d'un projet

Michaël Hennequin fait état de l'avancement du budget.

Lors de la dernière réunion du GT, les participants ont défini les deux types de budgets mis à disposition par la Commune : appel à projets citoyen et budget de la CLDR.

L'année 2015 et ce début 2016 a essentiellement été consacré à l'appel à projet citoyen. Celui-ci sur les rails, il est possible de revenir sur le second volet du budget mis à disposition par la Commune.

Différents projets avaient été plébiscités ; un état des lieux est fait pour chacun de ceux-ci :

- L'acquisition et l'aménagement de la chapelle Saint Gengoux
- Création et aménagement d'un jardin social
- Végétalisation du plan d'eau à Vielsalm
- Actions pour protéger les arbres et haies remarquables
- Création d'un atelier de transformation de produits alimentaires

3 projets sur 5 sont en cours de réalisation ou sont actuellement bloqués. Il est à noter qu'en raison de la non-utilisation du budget l'année dernière, le budget 2016 est doublé.

L'acquisition et l'aménagement de la chapelle Saint Gengoux

Les discussions avec les héritiers sont au point mort, ceux-ci ne souhaitant pas diviser les biens dans la vente en cours. En attente des prochaines discussions avec les propriétaires.

Création et aménagement d'un jardin social

Un projet est en réflexion avec la MRS et les Hautes Ardennes, en particulier le Foyer La Hesse. Guy Sevrin y est impliqué. Il est dès lors inutile de multiplier les initiatives et de risquer de diviser les forces. En attente des évolutions du projet en cours.

Végétalisation du plan d'eau à Vielsalm

Le projet est toujours dans les cartons. Guy Sevrin pense l'introduire dans l'appel à projet citoyen et au travers de l'appel à projet Beplanet.

Ce projet pourrait également être développé dans le budget de la CLDR.

Actions pour protéger les arbres et haies remarquables

Ce projet est toujours d'actualité et pourrait être développé dans le budget de la CLDR. Une collaboration doit être mise en place avec la CCATM et le SI de Vielsalm qui a récemment obtenu un prix de 2500€ pour la valorisation des arbres et forêts : tourisme-forêt-innovation.

Création d'un atelier de transformation de produits alimentaires

Un projet est à l'étude via les Hautes Ardennes qui est propriétaire de l'ancienne boucherie Léonard et des ateliers de découpe y attenant. Ce projet va être monté avec SAWB[3], un mouvement pour l'alternative économique sociale, et comprendrait un atelier viande et un atelier végétal. L'intention existe également de mettre à profit l'ancien magasin pour vendre des produits locaux. Un partenariat avec l'ADL existe.

Conclusions :

Une prochaine réunion du groupe de travail sera organisée avec à son ordre du jour :

- Identification d'un projet : des projets ci-dessus ou de nouvelles idées ;
- Identification des moyens de mise en œuvre : quoi, quand, combien ou comment & qui ?

5 Appel à projets de la Fondation Rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie organise un concours photos à destination des Commissions locales de développement rural des communes qu'elle accompagne. Cette initiative vise à souligner l'implication, depuis 40 ans, des communes et des CLDR dans les opérations de développement rural menées partout en Wallonie.

Chaque CLDR est donc invitée à s'inscrire avant le 5 juillet et, ensuite, à s'organiser pour envoyer avant le 23 septembre un maximum de 25 photos sur le thème « Ensemble pour des villages vivants » qui est le slogan de la FRW. Les plus belles photos reçues seront récompensées de prix individuels. Un prix collectif récompensera aussi une CLDR.

Le thème du concours « Ensemble pour des villages vivants » peut être illustré de différentes façons : images saisies sur le vif d'activités ou de personnes, réalisations issues d'une opération de développement rural, illustrations de la vie villageoise ou rurale…

La CLDR marque son accord pour la participation à ce concours, c'est Stéphanie Heyden qui sera la personne de contact. Un mail sera envoyé par Michaël Hennequin à tous les membres afin de les solliciter à envoyer des photos.

[3] http://www.saw-b.be/spip/index.php

6 L'aménagement de la place de la Gare : le point sur les démarches en cours

Rappel historique par Joseph Remacle : un premier marché de service a désigné un opérateur qui a travaillé au projet d'aménagement de la place de la gare dont la réalisation avait été estimée à 460.000€. Ce projet n'a pas pu bénéficier des aides escomptées et n'a pas été mis en œuvre. Il est actuellement repris dans la subvention FRIC/PIC 2013-2016 de la Wallonie et sera donc subsidié par ce biais à 50%.

Une nouvelle réflexion avec les services techniques provinciaux (qui ont remporté le nouveau marché de services lancé) est en cours. Les travaux sont à adjuger cette année.

Présentation par Michaël Hennequin du diagnostic réalisé par le bureau d'Assistance Territoire et Patrimoine de la FRW (ATePa). Ce dernier a par ailleurs été remis aux services techniques provinciaux pour alimenter la réflexion.

Réflexions et questions des membres de la CLDR :

- Il est nécessaire de disposer de trottoirs convenables ;
 - Il s'agit d'un aménagement mixte : piétons, bus, voitures. Des trottoirs ne sont pas toujours nécessaires, des zones réservées aux différents usages peuvent être figurés à l'aide de revêtements différents.
- Il faut aménager un cheminement convenable jusque l'accès aux quais, en ce compris pour les personnes à mobilité réduite ;
- Garder ou aménager une vue vers le plan d'eau et garder une perspective vers la gare ;
- Garder l'aspect pavé sur la place, ils sont l'âme de la place ;
- Mieux organiser le parking ; la place en amont ne devait pas être un parking au départ, les voitures qui y stationnent la dénaturent.
- Joseph Remacle ajoute à ces commentaires qu'un emplacement définitif pour le marché devrait être trouvé. Lorsqu'une esquisse sera réalisée, elle sera présentée à la CLDR.
- Qu'adviendra-t-il du domaine Ourthe et Somme qui est à vendre ?
 - Le hall omnisports, la pyramide et les logements sont à vendre. Bien que la Commune ne soit pas au courant des transactions en cours, elle reste attentive à ce dossier.
 - Il se pourrait que ce soit Idelux le propriétaire du Hall avec un bail le cédant à Ourthe et Somme.

7 Divers

Joseph Remacle fait part de divers points liés à l'actualité communale :

ⓘ La semaine de l'abeille

La Commune vient de boucler une semaine consacrée aux abeilles. Différentes activités ont été organisées :

- Marché artisanal à la salle « L'Aurore » à Burtonville avec 13 producteurs locaux ;
- Projection du film « More than honey »
- Projection du film « Demain » suivi d'un débat et d'un moment convivial
- Visite de ruches chez les apiculteurs participants

Une réflexion à propos du fauchage tardif par un membre de la CLDR : il faut aller dans ce sens, mais la démarche n'est pas encore partagée par les habitants.

ⓘ Gestion des espaces publics et des cimetières

A terme, la Commune ne pourra plus utiliser de pesticides. Un accord avec le pôle de gestion différenciée va être mis en œuvre. Du matériel performant pour le désherbage doit être trouvé. La Commune accueillera également un stagiaire qui l'aidera à mettre en place un plan de gestion de ses espaces publics.

🗣 Il est nécessaire d'éduquer les citoyens.

ⓘ Appel à projet de la Province de Luxembourg

A l'initiative de Monsieur Bernard Moinet, Député Provincial en charge de l'Economie, des Ressources naturelles, du Tourisme, Ressources Naturelles Développement (RND), un appel à idées innovantes et créatrices concernant le tourisme vert en province de Luxembourg a été lancé. Celui-ci court du 15 septembre au 15 décembre 2015.

Le projet du Syndicat d'initiative de Vielsalm, co-écrit avec l'aide de Jacques Rondeux et Michaël Hennequin, a obtenu le premier prix[4] d'une valeur de 2500 €. Des réunions sont en cours pour sa mise en œuvre.

ⓘ Petit équitable deviendra grand

Le Conseil communal des enfants invite les membres de la CLDR à la présentation de son projet « petit équitable deviendra grand ». Deux thématiques seront abordées lors de cette présentation : les activités 2015-2016 du CCE et le projet « Petit équitable deviendra grand » mené par l'ADL, notamment en collaboration avec les écoles fondamentales de tous les réseaux et avec la réalisation d'une brochure décrivant les réalisations.

ⓘ Convention des maires

Mise sur pied par la Commune d'un plan d'action « énergie durable ». Il s'agit du résultat du travail de J-F Pirotte avec l'aide de l'écopasseuse Martine Grognard, du fonctionnaire provincial Daniel Conrotte et de l'échevin en charge de l'énergie. Une première version du plan est à réaliser pour le 15 octobre. Un comité d'accompagnement devra être mis sur pied. La CLDR y sera représentée. Les Membres de la CLDR recevront un courrier dans ce sens.

Fin des discussions

Le Président de la CLDR clôture la séance à 22h20.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin

[4] http://www.rnd.be/wp-content/uploads/2016/03/RND_Brochure_Concours_TFI-2016.pdf

Liste des présences

Membres effectifs		**Membres suppléants**	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	P
Jean-Pierre BERTIMES	E	Anne Catherine MASSON	P
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	P	Jacques GENNEN	E
François RION	P	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK	P	André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	P
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	
André FRAIPONT	P	Gabrielle DETHIER	P
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS	P	Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET	P		
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	
Agnès LEGROS	P	Christiane LECLERE	
Georges LOCHET	P	Herman RAPIER	P
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	P	Marie-Françoise COLLAS	E
Jean-Luc MONFORT		Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER		Philippe ANDRIANNE	
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	
Raymond PHILIPPART		Bernadette BOULANGER	